

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
DIMANCHE 22 MARS 2026

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 22 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le **DIMANCHE 22 MARS** à **09H00**, le Conseil Municipal d'**AIRE-SUR-LA-LYS** s'est réuni en la **salle des Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 16 mars 2026.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ROUX Nathalie, ALLAN Patricia, FOVET-YOUSFI Fatima-Zahra, SUBTIL Vanessa, DUCROCQ Delphine, BEVE Frédérique, ROSKOSCHNY Cassandra, BLONDEL Suzette, MM. COMBE Jacques, DONDAINE Pascal, CATTEZ François, FACON Jean-Noël, HERNOUT Serge, BOULET Guillaume, AZELART Laurent, NOCLAIN Yanick, MM. RYS Didier, BARBIER Florent, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme DECRIEM Marie-Christine a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

Secrétaire de séance : M. CATTEZ François

Fin de la séance : 11h20

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : DÉSIGNATION DES PERSONNES QUALIFIÉES POUR SIÉGER À LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS.

2026-03-N°7

VU l'article 1650 du Code des impôts modifié par la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 - art. 146 (V) ;

Dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou l'adjoint délégué.

Dans les communes de plus de 2 000 habitants, la commission est composée :

- Du Maire ou de l'Adjoint délégué, président
- De 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu les propositions de Monsieur Jean-Claude DISSAUX - Maire ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE UNIQUE - **D'APPROUVER** la liste ci-dessous qui sera communiquée à la direction départementale des finances publiques du Pas-de-Calais afin de désigner parmi ces noms 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants habilités à siéger lors des réunions de la commission communale des impôts :

Commissaires titulaires :

- Lucas VANCAEYZEELE,
- Céliande GOUEMAND,
- Éric DEMANY,
- Dominique BOULET,
- Françoise ALLOUCHERIE,
- Philippe HOLQUIN,
- Jacques WAYOLLE,
- Georges TOULOTTE,
- Nadine CADEZ,
- Colette WEPPE,
- Jérôme PRIN,
- Marina LATOUR,
- Gérard DELBREUVE,
- Claude FAILLIE,
- André LANDRU,
- Esméralda DESENLIS.

Commissaires suppléants :

- Marie-Thérèse LECLERC,
- Serge HERNOUT,
- Gilbert DUPONT,
- Jean Paul DEHEM,
- Jean Michel DEGRUGILLIER,
- Nathalie DONDAINE,
- Marie MARSEILLE,
- Pascal VERMEIL,
- Frédéric CABARET,
- Patricia CARLIER,
- Andrée MAGENC,
- Pascal DONDAINE,
- Marie Christine DECRIEM,
- Elisabeth HULEUX,
- Michèle LANDRU,
- Cindy LEROY.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

